

Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiers



**STRATÉGIE
DÉPARTEMENTALE
ÉGALITÉ
FEMMES
HOMMES**

2025
2028

EDI- TO



Le Département du Val d'Oise est engagé depuis de nombreuses années en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'assure que chacune des politiques publiques qu'il porte intègre cette dimension pour tendre vers plus de justice sociale, agir pour réduire les inégalités, lutter contre les violences, mieux informer et accompagner.

Ce rapport présente la nouvelle Stratégie de notre collectivité pour les années 2025-2028. Il s'inscrit dans une démarche partenariale qui a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire : élus, services et représentants institutionnels et associatifs. Leur expertise a permis dans un premier temps de dresser un diagnostic le plus fin possible destiné à alimenter notre réflexion, puis de définir les orientations visant à faire plus dans les quatre ans.

Notre Stratégie se veut ambitieuse : elle se décline en **4 axes et 15 objectifs qui balayent l'ensemble de nos préoccupations** : santé, prévention et sensibilisation ; lutte contre les violences intrafamiliales ; insertion professionnelle et ressources humaines ; égalité des chances, lutte contre les stéréotypes ou promotion de la pratique du sport féminin.

Elle traduit notre attachement aux valeurs d'égalité des chances, d'émancipation et leur corollaire, la liberté, dans la vie personnelle comme professionnelle. Nous refusons les assignations et les stéréotypes. Nous sommes attachés à **donner à chacun les mêmes chances de réussir**, fondées sur le seul mérite. Nous avons de l'ambition pour les filles et les femmes du territoire, pour que leurs projets se réalisent. Avoir de l'ambition pour elles, c'est aussi lutter avec détermination contre les stéréotypes, les violences sexistes et sexuelles ou les freins qui persistent. Nous nous montrons inflexibles sur ces sujets.

En la matière, notre Département s'est montré précurseur, dès 2011. Année après année, nous poursuivons notre action avec la même détermination, aux côtés de l'ensemble des acteurs et des directions. Ce travail que nous avons engagé a montré tous ses bénéfices mais il reste encore beaucoup à faire pour réduire ces inégalités.

Marie-Christine CAVECCHI,
Présidente du Département du Val d'Oise

LA DÉMARCHE ENGAGÉE

La démarche d'élaboration de la nouvelle Stratégie d'égalité femmes-hommes 2025-2028 a été engagée en 2023 et menée en deux phases successives. Une première phase d'évaluation et de diagnostic s'est déroulée de juin 2023 à avril 2024 pour identifier les principaux enjeux et besoins dans le Val d'Oise. Après cette réflexion, les élus ont collectivement défini de grandes orientations, au regard des opportunités de notre territoire.

« Je crois en l'égalité car je crois en la liberté. La liberté d'être, de croire, de s'engager loin des assignations dans lesquelles on voudrait enfermer les filles et les femmes. Je souhaite qu'on parle d'ambition, de projets et d'avenir : casser les murs et briser le plafond de verre. Je veux qu'il n'y ait comme seule limite que l'ambition que vous vous fixez. »

Edwina ETORE-MANIKA,

Conseillère départementale en charge de l'Égalité des chances, de l'Égalité Femmes-Hommes et des Actions éducatives et citoyennes.

SOM- MAIRE

**UNE
NOUVELLE
STRATÉGIE
AMBITIEUSE
4 AXES ET
15 OBJECTIFS**



AXE N°1 06

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Objectif n°1 : Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des femmes victimes et de leurs enfants

Objectif n°2 : Améliorer la prise en compte de la spécificité des enfants victimes

Objectif n°3 : Poursuivre le soutien aux associations et aux dispositifs d'aide aux victimes et d'accès au droit

Objectif n°4 : Renforcer l'accès à l'hébergement et au logement des femmes victimes de violences et de leurs enfants

Objectif n°5 : Prévenir et lutter contre les différents types de violences faites aux femmes

AXE N°2 08

DÉMOCRATISER L'ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES

Objectif n°1 : Déployer des actions éducatives en faveur de l'égalité filles-garçons

Objectif n°2 : Développer une dynamique départementale autour du sport féminin et de la mixité dans le sport

Objectif n°3 : Favoriser l'égalité femmes-hommes au sein de la politique culturelle départementale

AXE N°3 10

CONSOLIDER L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Objectif n°1 : Poursuivre la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail

Objectif n°2 : Agir en faveur d'une meilleure prise en compte de la santé des femmes au travail

Objectif n°3 : Développer la mixité et l'évolution professionnelle des femmes au sein des métiers et de l'encadrement

Objectif n°4 : Favoriser la conciliation vie professionnelle et vie personnelle des agents et agir en faveur de leur parentalité

Objectif n°5 : Renforcer l'implication des agents en faveur de l'égalité femmes-hommes

AXE N°4 12

FAVORISER L'INSERTION DES FEMMES ET LEUR ACCÈS À LA SANTÉ

Objectif n°1 : Renforcer l'insertion sociale et professionnelle des femmes

Objectif n°2 : Renforcer l'accès aux soins des femmes

AXE N°1

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Précurseur dans la mise en place de plusieurs actions et dispositifs, le Département du Val d'Oise s'est engagé de manière volontariste aux côtés de ses partenaires institutionnels et associatifs dans la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes sur le territoire.

OBJECTIF N°1

AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES ET DE LEURS ENFANTS

- Former les professionnels des services sociaux et médico-sociaux au repérage, à l'accompagnement et à l'orientation des situations ;
- Actualiser et rediffuser le guide pratique « Repérer, accompagner et orienter les victimes de violences » à destination des professionnels ;
- Poursuivre l'investissement du Service social départemental (SSD) dans l'accueil et l'accompagnement social des femmes victimes de violences, notamment dans le cadre du « Pack Nouveau Départ » ;
- Proposer un service d'alerte aux communes et intercommunalités intéressées, en lien avec le Centre départemental de supervision du Val d'Oise, pour renforcer la protection des femmes en danger ;
- Lancer une étude sur la création d'un Observatoire départemental des violences faites aux femmes.

OBJECTIF N°2

AMÉLIORER LA PRISE EN COMPTE DE LA SPÉCIFICITÉ DES ENFANTS VICTIMES

- Former les professionnels des services sociaux et médico-sociaux à la spécificité des enfants victimes ;
- Mettre en œuvre une Aide éducative en milieu ouvert (AEMO) spécifique pour les enfants victimes de violences intrafamiliales ;
- Améliorer la prise en charge du psychotrauma des enfants victimes en renforçant l'intervention de psychologues dans les évaluations ;
- Soutenir la mise en place d'unités d'accueil pédiatrique enfants en danger (UAPED) et s'investir dans la mise en œuvre d'un protocole féminicide.

OBJECTIF N°3 :

POURSUIVRE LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AUX DISPOSITIFS D'AIDE AUX VICTIMES ET D'ACCÈS AU DROIT

- Poursuivre le subventionnement des associations et dispositifs d'aide aux victimes et d'accès au droit du département et la communication autour de ces ressources auprès des professionnels et des usagers ;

- Consolider le partenariat entre le Département, l'Etat et les collectivités territoriales du Val d'Oise en matière de lutte contre les violences faites aux femmes ;

- Poursuivre le subventionnement des associations de prévention de la récidive.

OBJECTIF N°4 :

RENFORCER L'ACCÈS À L'HÉBERGEMENT ET AU LOGEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES ET DE LEURS ENFANTS

- Développer un dispositif de mutualisation des contingents de logements des collectivités territoriales et des bailleurs du territoire ;
- Poursuivre les dispositifs actuels d'hébergement et de logement des femmes victimes et de leurs enfants.

OBJECTIF N°5 :

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES DIFFÉRENTS TYPES DE VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- Poursuivre et renforcer le déploiement du Plan départemental de prévention et de lutte contre la prostitution des mineurs ;
- Promouvoir la liberté des femmes en luttant contre leur invisibilisation et leur insécurité dans l'espace public et au sein des transports en commun valdoisiens ;
- Prévenir et lutter contre les mutilations sexuelles féminines et les mariages forcés.

AXE N°2

DÉMOCRATISER L'ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES

Déjà pleinement engagé dans la promotion de l'égalité filles-garçons auprès des publics jeunes, le Département du Val d'Oise vise à poursuivre ses actions éducatives en la matière. En parallèle, l'action du Département en faveur de l'égalité femmes-hommes sera renforcée dans le cadre de ses politiques en faveur du sport et de la culture.

OBJECTIF N°1

DÉPLOYER DES ACTIONS ÉDUCATIVES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FILLES- GARÇONS

- Poursuivre les actions éducatives sur la prévention des violences sexistes et sexuelles et sur l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle ;
- Déployer des actions innovantes de prévention des risques liés à internet et aux réseaux sociaux, en particulier sur le sujet de la prostitution des mineurs ;
- Poursuivre les actions éducatives promouvant l'égalité femmes-hommes, la mixité des métiers et la lutte contre les stéréotypes ;
- Intégrer une dimension sur l'égalité femmes-hommes dans l'ensemble des actions éducatives proposées par le Département.

OBJECTIF N°2

DÉVELOPPER UNE DYNAMIQUE DÉPARTEMENTALE AUTOUR DU SPORT FÉMININ ET DE LA MIXITÉ DANS LE SPORT

- Déployer une campagne de communication grand public autour de la pratique sportive féminine et de la mixité dans le sport ;
- Conserver une dimension sur l'égalité femmes-hommes dans l'ensemble des dispositifs de soutien aux mouvements sportifs ;
- Poursuivre le soutien et la valorisation des sportives de (très) haut niveau valdoisiennes, des clubs valdoisiens de haut niveau dont l'équipe féminine évolue au niveau national, et des projets ou manifestations en faveur de la promotion de la pratique sportive féminine dans le Val d'Oise ;
- Déployer des actions de promotion de la pratique sportive féminine et de la mixité dans le sport auprès du public collégien ;
- Animer un réseau sur le sport féminin et la mixité dans le sport avec les partenaires sur le territoire et organiser dans ce cadre un colloque ;
- Organiser un événement sportif féminin d'envergure départementale.

OBJECTIF N°3 :

FAVORISER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU SEIN DE LA POLITIQUE CULTURELLE DÉPARTEMENTALE

- Recenser et valoriser le patrimoine matériel et immatériel valdoisien marqué par l'égalité femmes-hommes ou de grandes figures féminines ;
- Créer une malette pédagogique et un fonds documentaire sur l'égalité femmes-hommes à la Bibliothèque départementale du Val d'Oise.



AXE N°3

CONSOLIDER L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Un plan d'actions ambitieux a été décliné en faveur de l'égalité professionnelle dans le cadre de la précédente Stratégie départementale d'égalité femmes-hommes. La période 2025-2028 permettra de capitaliser sur les avancées réalisées afin de consolider l'action du Département en la matière.

OBJECTIF N°1

POURUIVRE LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

- Déployer une nouvelle campagne de prévention des violences sexistes et sexuelles au travail ;
- Poursuivre la sensibilisation et la formation des agents à la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail, en la rendant obligatoire notamment pour les mis en cause avérés ;
- Améliorer la procédure d'accompagnement des victimes ;
- Sensibiliser les organisations syndicales à la prévention et à la procédure de signalement des violences sexistes et sexuelles au travail ;
- Définir une procédure d'accompagnement des agents victimes de violences conjugales et d'orientation auprès des services et des partenaires concernés.

OBJECTIF N°2

AGIR EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA SANTÉ DES FEMMES AU TRAVAIL

- Intégrer l'enjeu de l'égalité femmes-hommes en matière de santé et la question des proches aidants au sein des différentes enquêtes RH et réaliser une analyse genrée des réponses ;
- Organiser une «journée de la santé des femmes au travail» visant à sensibiliser les agents (maladies cardio-vasculaires, dépistage des cancers...).

OBJECTIF N°3 :

DÉVELOPPER LA MIXITÉ ET L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES AU SEIN DES MÉTIERS ET DE L'ENCADREMENT

- Déployer des actions de communication et de sensibilisation sur la mixité des métiers ;
- Etudier et chercher à remédier aux écarts de salaire entre les femmes et les hommes ;
- Prendre en compte les phénomènes d'auto-censure et encourager les femmes à se projeter dans une évolution de carrière, dans l'accompagnement à l'évolution des parcours professionnels ;

- Informer les femmes et les hommes sur l'existence de droits (temps partiel, congés liés à la parentalité, disponibilité...) ainsi que sur leurs conséquences sur le déroulement de la carrière, sur la rémunération et sur la retraite ;

- Veiller à respecter l'atteinte de l'objectif chiffré relatif à l'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

OBJECTIF N°4 :

FAVORISER LA CONCILIATION VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE DES AGENTS ET AGIR EN FAVEUR DE LEUR PARENTALITÉ

- Accompagner les agents au retour de congé maternité et de congé parental et sensibiliser les agents encadrants aux enjeux de la reprise ;
- Créer et diffuser un guide recensant les dispositifs, droits et aides liés à la parentalité ;
- Communiquer sur l'offre d'activités proposée par le COS à destination des agents parents et de leurs enfants et travailler à sa diversification.

OBJECTIF N°5 :

RENFORCER L'IMPLICATION DES AGENTS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

- Intégrer un module sur l'égalité femmes-hommes lors des sessions d'accueil et d'intégration des nouveaux agents ;
- Communiquer largement et de manière impactante sur le nouveau Plan d'actions égalité professionnelle auprès des directions et des agents ;
- Renforcer les communications « marque employeur » autour des actions et des avancées réalisées par la collectivité en matière d'égalité professionnelle ;
- Réfléchir au développement d'un réseau d'agents « référents égalité » ;
- Adopter une charte graphique spécifique pour les actions relevant de l'égalité femmes-hommes.

AXE N°4

FAVORISER L'INSERTION DES FEMMES ET LEUR ACCÈS A LA SANTÉ

Chef de file de l'action sociale et particulièrement investi des missions de solidarités territoriales et humaines, le Département du Val d'Oise joue un rôle précieux en faveur de l'insertion des femmes et leur accès à la santé.

OBJECTIF N°1

RENFORCER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES FEMMES

- Soutenir des dispositifs et structures accompagnant l'insertion socio-professionnelle des femmes, notamment sur des filières à fort enjeu de mixité ;
- Poursuivre les partenariats locaux en faveur de l'insertion des femmes ;
- Agir en faveur de la mobilité des femmes en insertion ;
- Renforcer la création ou le soutien aux modes de garde pour les femmes en insertion ;
- Favoriser l'inclusion et l'accessibilité numériques des femmes en insertion ;
- Apporter une attention particulière à l'insertion sociale et professionnelle des femmes seniors, en situation de handicap ou mères d'enfants en situation de handicap.

OBJECTIF N°2

RENFORCER L'ACCÈS AUX SOINS DES FEMMES

- Développer l'aller-vers et favoriser le déploiement de dispositifs mobiles ;
- Renforcer les actions en faveur de la santé sexuelle des femmes (dépistages, accompagnement dans la période de périnatalité...) ;
- Organiser et participer à des temps d'échanges et de formation des professionnels autour de la santé ;
- Poursuivre le déploiement du dispositif « Parcours santé » pour les femmes bénéficiaires du RSA.



NOUS CONTACTER



LA DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DES VALEURS RÉPUBLICAINES (DSVR)

Créée en janvier 2022, la DSVR assure la coordination de la mise en œuvre de la Stratégie départementale d'égalité femmes-hommes, en lien avec les autres directions concernées au sein du Département et les acteurs institutionnels et associatifs du territoire.

Plus largement, la DSVR impulse, anime et coordonne la transversalité des actions favorisant la prévention de la délinquance, la lutte contre la récidive, l'accès aux droits et l'aide aux victimes, l'éducation populaire et la sécurisation des Valdoisiennes et Valdoisiens dans le Département.

direction-securite@valdoise.fr

Madame Edwina ETORE-MANIKA

Conseillère départementale en charge de l'Égalité des chances, de l'Égalité Femmes-Hommes et des Actions éducatives et citoyennes

edwina.etore-manika@valdoise.fr



Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 Cergy-Pontoise Cedex

Tél.: 01 34 25 30 30
communication@valdoise.fr
www.valdoise.fr

val
d'oïse 
le département